

Le Pacte Civil de Solidarité

La demande doit être déposée auprès du service Etat-civil de la commune dans laquelle les partenaires déclarent fixer leur résidence commune.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au 04 67 84 18 68.

La présence des deux partenaires est obligatoire.

Documents à fournir (Originaux et photocopies) dûment complétés :

- Copie intégrale d'un acte de naissance ou extrait avec filiation de moins de 3 mois,
 - Pièce d'identité en cours de validité,
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité, et attestation sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune,
 - La convention de PACS.

Pièces complémentaires :

- Si la mention du divorce n'est pas encore inscrite sur l'acte de naissance, livret de famille mis à jour,
- Si décès d'un conjoint, livret de famille de la précédente union mis à jour ou copie intégrale de l'acte de décès de l'ex-époux.

Si le ou les demandeurs est/sont de nationalité étrangère, fournir en plus :

- La copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 6 mois + la traduction par un interprète agréé,
- Le certificat de coutume faisant état de la majorité au regard de sa loi nationale, indiquant également si l'intéressé est célibataire et s'il n'est pas placé sous un régime de protection (si la personne a une double nationalité hors française, il faut fournir deux certificats de coutume),
 - Un certificat attestant de la non-inscription sur le registre du service central d'état civil du ministère des affaires étrangères,
 - Une attestation de non-inscription au répertoire civil annexe délivrée par le service central de l'état civil du ministère des affaires étrangères (correspond à un certificat de non-pacs), si le demandeur habite en France depuis plus d'un an.

Important : le PACS peut ne pas être reconnu par les autorités étrangères.

Attention : toute personne procédant à une fausse déclaration pour elle-même ou pour autrui peut s'exposer aux sanctions prévues aux articles 441-1 et suivants du code pénal.

Mairie des MATELLES
70 avenue du Val de Montferrand
34270 LES MATELLES

Téléphone : 04 67 84 18 68
Fax : 04 67 84 27 10